

Membres en exercice : 29

Membres présents : 25

Membres votants : 29

Le 6 décembre 2022 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 30 novembre 2022. Publication de la convocation le : 1^{er} décembre 2022

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Pierre-Marie BOSSER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER

Etaient absents :

M. Michel ANSQUER a donné procuration à M. Michel COLLOREC
Mme Monique KERAVEC a donné procuration à Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Corinne BRIANT
M. Daniel QUEMENER a donné procuration à Mme Armelle BRARD

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité : 12 DEC. 2022

Date de publication : 12 DEC. 2022

Délibération n° 2022-145 : Numérotation Rue Le Poulley

Rapporteur : Véronique Madec

Suite à la rénovation d'un bâtiment agricole pour l'aménagement d'une habitation, la propriétaire demande la création du numéro 8 du lieudit Le Poulley.

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de :

- autoriser la numérotation de la parcelle ZP 36 telle que proposée ci-dessus et selon le plan ci-après ;
- de procéder à l'adressage, afin de faciliter l'accès des services de secours et la distribution du courrier.

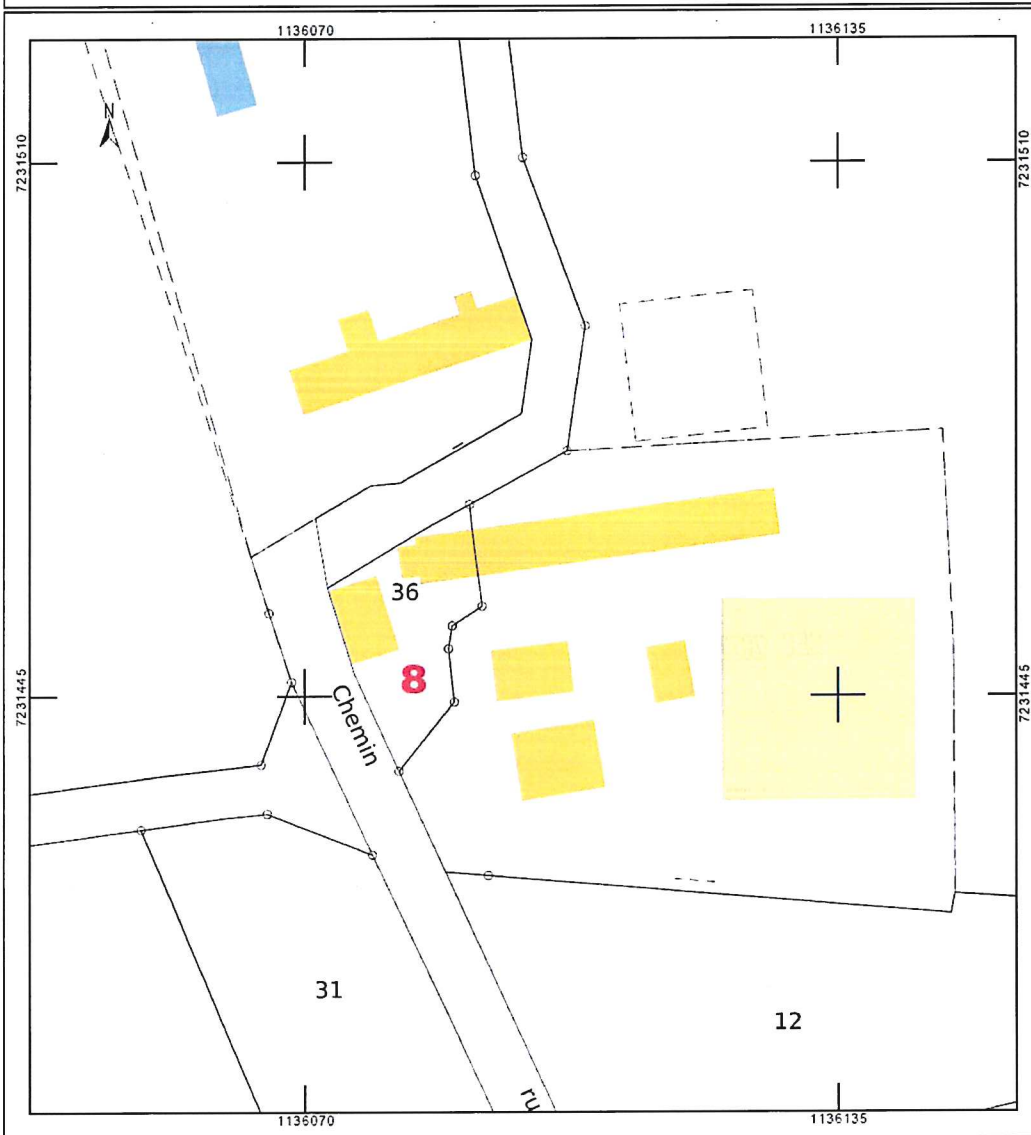
Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Affiché le

ID : 029-200054724-20221206-DE2022_145-DE

Département : FINISTÈRE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SDIF antenne de Quimper Pôle Topographique et Gestion Cadastrale 3 boulevard du Finistère 29107 29107 QUIMPER CEDEX tél. 02 98 10 33 50 -fax ptgc.finistere.quimper@dgfrp.finances.gouv.fr
Commune : AUDIERNE		
Section : ZP Feuille : 052 ZP 01		Cet extrait de plan vous est délivré par :
Échelle d'origine : 1/1000 Échelle d'édition : 1/650		cadastre.gouv.fr
Date d'édition : 25/11/2022 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques		



Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H



Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS